



Département des Bouches-du-Rhône
Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de Martigues

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Convocation du 29 mars 2024
Nombre de membres en exercice : 11
Quorum : 6
Nombre de présents : 7
Nombre de représentés : 1

SÉANCE DU 8 avril 2024

Affichage du procès-verbal en date du :
15 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, le conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale, dûment convoqué, s'est réuni à 14 heures 00 en salle des Commissions à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Nathalie LEFEBVRE, vice-présidente du CIAS.

DELIBERATION N° 24-010
Compte de gestion – Exercice 2023

Administrateurs présents :

Mme Nathalie LEFEBVRE, Adjointe – Martigues,
M. Marc DEPAGNE, Adjoint – Port-de-Bouc,
M. Vincent THERON, Représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion par le logement (Association APPART un bail pour tous – APPART),
Mme Martine GALLINA – Adjointe – Port de Bouc,
Mme Isabelle DUDRAGNE, Représentante des associations des personnes handicapées du département (La Chrysalide).
Mme Martine DUMOND, Représentante des associations familiales (Union Départementale Des Associations Familiales – UDAF),
M. Gérard FRAU – Adjoint Martigues,

Administrateurs représentés :

M. Denis NUNEZ - Représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Association Pour le Développement Local du Pays de Martigues – APDL), représenté par M Marc DEPAGNE.

Administrateurs excusés :

M. Gaby CHARROUX, Maire de Martigues, Président du SIVU, Président du CIAS,
Mme Josiane DI PUMA, Représentante des associations des personnes âgées et retraitées du département (Université Martégale du Temps Libre – UMTL),
Mme Françoise EYNAUD, Représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Association Pour le Développement Local du Pays de Martigues – APDL),

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, **Madame Martine DUMOND** est nommée **secrétaire de séance**, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Madame Nathalie LEFEBVRE, vice-présidente du CIAS, constate que le conseil d'administration peut valablement délibérer en vertu de l'article 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Le compte de gestion retrace la réalité des comptes chez le receveur. Il est en concordance avec le compte administratif de la collectivité.

CONSIDERANT que le conseil d'administration doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Monsieur le Trésorier Principal pour l'exercice 2023,

CONSIDERANT que le conseil d'administration s'est fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier Principal accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

CONSIDERANT que le Trésorier principal a repris dans ses écritures le montant de tous les mandats de paiement ordonnancés :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Ceci exposé,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L1612-12, L2121-31, L2311-1 et L2312-1,

VU l'Instructions budgétaires et comptables M57 et M22,

VU le Compte de gestion 2023 du CIAS du Pays Martigues, présenté par le receveur municipal,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité que :

Article 1er : Est approuvé le compte de gestion de l'exercice 2023 présenté par le trésorier principal, sans observation ni réserve, tel que présenté ci-après :

COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2023

	Section d'investissement	Part affectée à l'investissement ex 2023	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes				
Prévisions budgétaires totales (A)	108 421,04		7 088 596,15	7 197 017,19
Titres de recettes émis (B)	68 958,19		7 139 007,37	7 207 965,56
Réductions de titres (C)	13 435,25		112 238,75	125 674,00
Recettes (D = B - C)	55 522,94		7 026 768,62	7 082 291,56
Dépenses				
Autorisations budgétaires totales (E)	108 421,04		7 088 596,15	7 197 017,19
Mandats émis (F)	61 474,55		7 163 689,70	7 225 164,25
Annulations de mandats (G)	549,99		253 910,02	254 460,01
Dépenses nettes (H = F - G)	60 924,56		6 909 779,68	6 970 704,24
Résultat de l'exercice (D - H) Excédent (H - D) Déficit	5 401,62		116 988,94	111 587,32

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET 2023 PRINCIPAL

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2022)	Part affectée à l'investissement ex 2023	Résultat de l'exercice (2023)	Résultat de clôture (2023)
Investissement	-2 823,94		-5 401,62	-8 225,56
Fonctionnement	35 062,92		116 988,94	152 051,86
TOTAL GENERAL	32 238,98		111 587,32	143 826,30

COMPTE DE GESTION DU CLIC

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2023

	Section d'investissement		Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes				
Prévisions budgétaires totales (A)	14 301,41		292 762,00	307 063,41
Titres de recettes émis (B)	5 832,50		287 752,51	293 585,01
Réductions de titres (C)	0,00		0,00	0,00
Recettes (D = B - C)	5 832,50		287 752,51	293 585,01
Dépenses				
Autorisations budgétaires totales (E)	14 301,41		292 762,00	307 063,41
Mandats émis (F)	0,00		290 557,04	290 557,04
Annulations de mandats (G)	0,00		247,81	247,81
Dépenses nettes (H = F - G)	0,00		290 309,23	290 309,23
Résultat de l'exercice				
(D - H) Excédent	5 832,50			3 275,78
(H - D) Déficit			-2 556,72	

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET 2023 CLIC

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2022)		Résultat de l'exercice (2023)	Résultat de clôture (2023)
Investissement	8 469,21		5 832,50	14 301,71
Fonctionnement	5 009,49		-2556,72	2 452,77
TOTAL GENERAL	13 478,70		3 275,78	16 754,48

COMPTE DE GESTION DU MAINTIEN A DOMICILE

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2023

	Section d'investissement		Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes				
Prévisions budgétaires totales (A)	71 168,91		4 899 816,00	4 970 984,91
Titres de recettes émis (B)	26 793,43		5 100 466,28	5 127 259,71
Réductions de titres (C)	0,00		325 602,03	325 602,03
Recettes (D = B - C)	26 793,43		4 774 864,25	4 801 657,68
Dépenses				
Autorisations budgétaires totales (E)	71 168,91		4 899 816,00	4 970 984,91
Mandats émis (F)	51,34		4 951 558,96	4 951 610,30
Annulations de mandats (G)	21,35		338 237,11	338 258,46
Dépenses nettes (H = F - G)	29,99		4 613 321,85	4 613 351,84
Résultat de l'exercice				
(D - H) Excédent	26 763,44		161 542,40	188 305,84
(H - D) Déficit				

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET 2023 MAD

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2022)		Résultat de l'exercice (2023)	Résultat de clôture (2023)
Investissement	42 879,68		26 763,44	69 643,12
Fonctionnement	-31 751,14		161 542,40	129 791,26
TOTAL GENERAL	11 128,54		188 305,84	199 434,38

**COMPTE DE GESTION - RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2023
(CONSOLIDE)**

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes			
Prévisions budgétaires totales (A)	193 891,36	12 281 174,15	12 475 065,51
Titres de recettes émis (B)	101 584,12	12 527 226,16	12 628 810,28
Réductions de titres (C)	13 435,25	437 840,78	451 276,03
Recettes nettes (D = B - C)	88 148,87	12 089 385,38	12 177 535,25
Dépenses			
Autorisations budgétaires totales (E)	193 891,36	12 281 174,15	12 475 065,51
Mandats émis (F)	61 525,89	12 405 805,70	12 467 331,59
Annulations de mandats (G)	571,34	592 394,94	592 966,28
Dépenses nettes (H = F - G)	60 954,55	11 813 410,76	11 874 365,31
Résultat de l'exercice			
(D - H) Excédent	27 194,32	275 974,62	303 168,94
(H - D) Déficit			

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET 2023 (CONSOLIDE)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2022)	Résultat de l'exercice (2023)	Résultat de clôture (2023)
Investissement	48 524,95	27 194,32	75 719,26
Fonctionnement	8 321,27	275 974,62	284 295,89
TOTAL GENERAL	56 846,22	303 168,94	360 015,16

RESULTAT GLOBAL D'EXECUTION DU BUDGET 2023

RESULTAT GLOBAL D'EXECUTION DU BUDGET 2023

360 015,16

Monsieur le maire, Madame la vice-présidente et Monsieur le directeur sont autorisés, chacun en ce qui les concerne, à effectuer toutes les formalités administratives et techniques nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à MARTIGUES le 8 avril 2024
Pour extrait conforme,

Martine DUMOND
Secrétaire de séance

Nathalie LEFEBVRE,
Vice-présidente

